

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-SEIZE-ÎLES

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire tenue le 2 avril 2011, à 11h00
au 47, rue de l'Église à Lac-des-Seize-Îles.

Sont présents : Luc Lamond, maire
Françoise Tassé, conseillère siège no 3
René Pelletier, conseiller siège no 4
France Robillard Pariseau, conseillère siège no 6

Sont absents : Denis Charlebois, conseiller siège no 1
George Calder, conseiller siège no 2
Richard Lessard, conseiller siège no 5

Les membres du conseil ont reçu l'avis de convocation de main à main et
par courrier express.

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire,
monsieur Luc Lamond. La directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe
Christiane Lamont est aussi présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

La séance extraordinaire est ouverte à 11h00 par le maire Luc Lamond. La
directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe Christiane Lamont fait
fonction de secrétaire.

2. DEMANDE DE SOUMISSION- Étude du barrage phase II

Considérant que le conseil municipal désire faire réaliser les plans et devis
d'un nouveau barrage, en remplacement du barrage actuel situé au Sud ;

Considérant que ce projet a été soumis à la MRC des Pays d'en-Haut
dans le Fonds de soutien aux territoires en difficulté ;

Considérant que le barrage, au Sud, est actuellement en très mauvais état et
suivant la recommandation des consultants S.M. Inc. il serait pertinent
d'envisager la construction d'un nouveau barrage, de type en enrochement ;

Considérant que le responsable du projet est monsieur Hakim Hani,
inspecteur en bâtiment, en environnement et en voirie ;

Il est proposé par la conseillère France Robillard Pariseau et résolu à
l'unanimité des conseillers :

CM 2011.04.72 DE mandater la directrice générale et secrétaire-trésorière madame Luce
Bergeron à former un comité de sélection pour évaluer les soumissions
reçues et en faire une recommandation aux membres du conseil.

DE mandater la directrice générale et secrétaire-trésorière madame Luce
Bergeron à faire une demande de soumission par invitation auprès de trois (3)
fournisseurs.

QUE la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles ne s'engage à accepter ni la plus
basse, ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans obligation d'aucune sorte
envers les soumissionnaires.

3. DEMANDE DE SOUMISSION- Étude Environnementale

Considérant que le conseil municipal désire faire réaliser une étude environnementale sur le territoire de la municipalité ;

Considérant que ce projet a été soumis à la MRC des Pays d'en-Haut dans le Fonds de soutien aux territoires en difficulté ;

Considérant que cette étude favorisera l'orientation à caractère éco-touristique et de développement durable lors de la refonte du plan d'urbanisme ;

Considérant que le responsable du projet est monsieur Hakim Hani, inspecteur en bâtiment, en environnement et en voirie ;

Il est proposé par la conseillère Françoise Tassé et résolu à l'unanimité des conseillers :

CM 2011.04.73 DE mandater la directrice générale et secrétaire-trésorière madame Luce Bergeron à former un comité de sélection pour évaluer les soumissions reçues et en faire une recommandation aux membres du conseil.

DE mandater la directrice générale et secrétaire-trésorière madame Luce Bergeron à faire une demande de soumission par invitation auprès d'au moins trois (3) fournisseurs.

La Municipalité de Lac-des-Seize-Îles ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans obligation d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

4. DEMANDE DE SOUMISSION- Construction du Pavillon

Considérant que le Conseil municipal désire faire construire un Pavillon au centre du Village, près du stationnement sur la rue Lapière ;

Considérant que le responsable du projet est monsieur Hakim Hani, inspecteur en bâtiment, en environnement et en voirie ;

Il est proposé par le conseiller René Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers :

CM 2011.04.74 DE mandater la directrice générale et secrétaire-trésorière madame Luce Bergeron à former un comité de sélection pour évaluer les soumissions reçues et en faire une recommandation aux membres du conseil.

DE mandater la directrice générale et secrétaire-trésorière madame Luce Bergeron à faire une demande de soumission par invitation auprès d'au moins six (6) fournisseurs locaux et régionaux.

La Municipalité de Lac-des-Seize-Îles ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans obligation d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

5. CLOTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Sur une proposition de la conseillère Françoise Tassé et résolu à l'unanimité des conseillers ;

CM 2011.04.75 De lever la séance extraordinaire, il était 11h23.

Luc Lamond
Maire

Christiane Lamond, adjointe
D.G. et secrétaire-trésorière